



ADAM

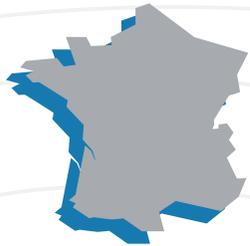
naturellement, depuis 1880

Rapport
RSE

- 2015 -

Indicateurs Environnementaux

- ADAM en chiffres -



53 PMI française de personnes

1^{er} producteur français de packaging bois

7,6

millions d'euros de CA en 2015



90%

des produits pour le secteur des vins et spiritueux

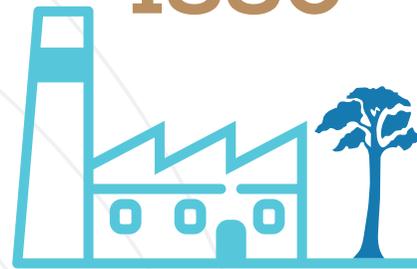
95%

de la production sont des caisses et coffrets bois

1,2

million de caisses et coffrets produits en 2015

une entreprise industrielle créée en **1880**



9000 m²

dédiés à la production

14000 Tonnes

de bois brut transformé

Usine du futur

ADAM parmi les **290 entreprises**

« à potentiel » accompagnées en Nouvelle Aquitaine

3 leviers de performance : outil de production, organisation industrielle et facteur humain.

Adam labellisée **EPV** (depuis 2012)

Adam a rejoint les plus de 1300 entreprises françaises labellisées (118 entreprises aquitaines dont 14 girondines).

Le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) est une marque de reconnaissance de l'Etat. Il distingue les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Il rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits.

www.patrimoine-vivant.com



Entreprise du Patrimoine Vivant

Réseau 3D

Adam a rejoint le Collectif RSE Agro - 3D **en 2012** pour bénéficier d'un accompagnement dans sa

démarche RS.

Innovation sociale

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la région

Thème : Participation et performance industrielle et sociale.



BOUTEILLES

VRAC



Champagne



Bordeaux

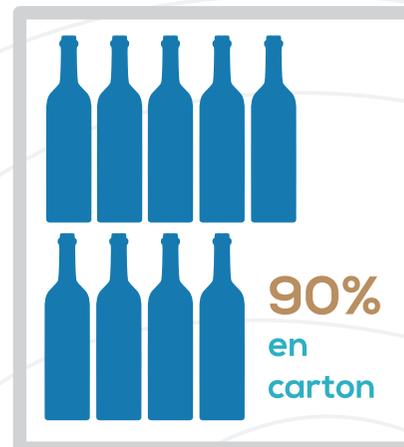


Bourgogne



Autres vignobles

marché Français
EMBALLAGE bouteilles



Caisseries



40%



60%



ADAM, concepteur et fabricant de packaging bois

Depuis plus de 130 ans, la société Adam est spécialisée dans la conception et la fabrication de packaging en bois. Elle est le 1er producteur français, implantée à Sainte-Hélène où elle a déménagé fin 2015 dans une nouvelle usine conçue sur-mesure.

2015, année de transition

A l'heure où il est nécessaire de faire transition vers un futur durable, Adam a engagé son avenir en faisant le choix de repenser son site de production principal. De la réflexion initiale à la construction en passant par la conception, Adam a fait des choix impliquants : la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs pour co-concevoir leur futur site de travail, la constitution d'une équipe partenariale pour la construction, la réflexion pour un bâtiment à faible impact environnemental, le défi technologique d'une charpente en Pin des Landes... La gouvernance de ce projet structurant pour l'entreprise a bousculé les schémas traditionnels, déstabilisé les convictions et a stimulé une nécessaire bienveillance.

Ce 2ème rapport RSE raconte cette année de transition vers une usine moderne en phase avec la vision d'Adam et optimisant sa capacité de réponse aux attentes de ses clients.

1. ADAM confirme son engagement dans la RSE

2015 a été l'année du projet Replantation, la construction du nouveau site de production d'Adam. Le déménagement à Sainte-Hélène, à la lisière du massif forestier du Pin des Landes de Gascogne, s'est opéré à la fin de l'année. Il s'inscrit dans la logique de sécurisation de l'activité qui nécessitait une nouvelle organisation industrielle permettant d'optimiser ses capacités de production, d'innovation et de bien-être au travail.

Ce projet a été conçu, dès sa genèse, sur le socle de valeurs qui caractérise l'entreprise :

- la prise en compte des enjeux de développement durable
- la qualité de vie au travail
- la capacité à innover, technologiquement et socialement
- la création de valeur sur son territoire

La motivation de l'entreprise à mesurer ses démarches de développement durable, communiquer et améliorer ses résultats a été renforcée dans le cadre de la Replantation. Parallèlement, la reconnaissance de ses efforts, à la fois par l'intégration du dispositif Usine du Futur et l'Appel à Manifestation d'Intérêt Innovation sociétale stimule son engagement.

La RSE est pratiquée dans une perspective de recherche de gain collectifs pour améliorer son modèle à terme.

2. Une nouvelle édition pour se comparer et encore progresser

Cette nouvelle édition du rapport RSE qui scrute l'année 2015 s'inscrit dans la continuité de l'année précédente avec quelques nuances :

- L'intégration de nouveaux indicateurs issus du GRI (Global Reporting Initiative) et de l'ISO 26000 et le repérage de tous les indicateurs avec les grilles des référentiels.
- Avec une année de recul, Adam est en mesure de comparer ses résultats et donc de livrer une analyse de l'évolution des indicateurs, par rapport à 2014 et à l'objectif fixé.
- L'ambition de réussir une meilleure appropriation des indicateurs par les équipes pour qu'ils deviennent effectivement des outils de pilotage de l'entreprise.

Reporting de preuves, factuelles, stratégiques et comparables qui contribuent à structurer « la durabilité »

3. La perspective 2016

Ces éléments de contexte laissent présager que l'année 2016 sera encore une année de calage. En effet, elle sera celle de la 1ère année d'exploitation dans la nouvelle usine. De nombreux paramètres auront significativement évolués grâce à des partis pris conçus et intégrés dès 2014 : nouveau bâtiment, nouveaux modes de production et les changements fondamentaux associés.

Les faits marquants 2015

L'éco-conception de la nouvelle usine, moteur du projet

L'année 2015 a été celle de la conception et de la construction de la nouvelle usine d'Adam sur la commune de Sainte Hélène.

Le choix de l'implantation revêt des dimensions environnementales remarquables :

- Rester au coeur de la forêt de Pin Maritime pour favoriser les **circuits courts** et de proximité pour l'approvisionnement
- Veiller à la facilité d'accès du site pour les collaborateurs
- Rester proche des vignobles, principaux clients de l'entreprise

Intégrer l'éco-conception dans ce nouveau site industriel de 9000m² a conduit les réflexions et piloté des choix. Sur les aspects environnementaux, plusieurs points d'exigence ont trouvé des solutions dans la conception et la réalisation, notamment :

- la réalisation de la **charpente bois** : une structure de 450 m³ de bois lamellés collés, entièrement réalisée en Pin Maritime des Landes de Gascogne (1^{er} bâtiment industriel de cet ampleur). Cette démarche volontariste a permis de réduire de près de 20% les émissions grises du projet comparé à une ossature métallique ou béton armé.

- la **consommation énergétique** avec une recherche de compacité du bâtiment,

- l'installation d'un **système de ventilation** et la gestion de l'**éclairage** traitée en priorité par la lumière extérieure.

« Le cahier des charges était exigeant avec des contraintes d'exploitation et environnementales fortes. Le résultat : un bâtiment, intégré dans son environnement, alliant innovation et haute technicité. »

Christophe Blamm, architecte de la nouvelle usine

Le Bilan Carbone de la construction, réalisé par le cabinet BCO2 Ingénierie, a mesuré une économie de rejet de CO₂ d'environ 500 tonnes et les émissions de matières grises réduites de 20%.

Principales données quantifiées :

- Émissions grises de construction de l'ensemble du projet 2300 T CO₂
- Évitements liés au recours au bois (/métal) : - 500T CO₂
- Réduction attendue des consommations de chauffage (/ancienne usine) : -25T CO₂/an
- Augmentation probable des émissions logistiques (/ancienne localisation) : +30T CO₂/an

(NB : les émissions moyennes d'un français sont de l'ordre de 10T CO₂/hab./an)

Le processus de co-élaboration Replantation

Baptisé Replantation, le projet de construction de la nouvelle usine a été conduit de manière collaborative pour aboutir à un site de production pensé avec et pour les équipes.

La participation aux groupes de travail :

- Implantation générale et détaillée des ateliers, définition des postes de travail
- Restauration
- Création de l'espace collaboratif
- Gestion des déchets

aura mobilisé les collaborateurs une centaine d'heures en 2015.

- Environnement -

Prévention de la pollution



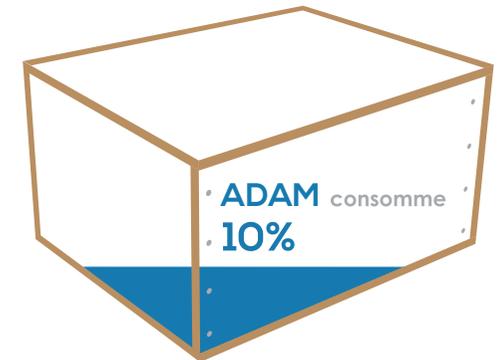
En 2013 **0%**
En 2014 **37%**
En 2015 **68%**

produits hydrosolubles
pour la finition



95%
DE DÉCHETS
RECYCLÉS

Tonnage de bois brut utilisé par la
Filière Vitecoisiers
180000T



Protection de l'environnement

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) est le premier système de certification forestière en termes de surface et la première source de bois certifié au monde.



Part d'approvisionnement
en bois

**Labellisé
PEFC**

84% du PIN utilisé

85% du PEUPLIER utilisé

Un engagement environnemental affirmé au quotidien

Le pilotage de l'entreprise Adam est directement corrélé avec son engagement environnemental. Il guide le sourcing de ses matières premières, tant sur la provenance que sur l'impact de son prélèvement sur l'écosystème ainsi que les process de production.

Adam atteint aujourd'hui 84% de bois certifié PEFC pour le pin et 85% pour le peuplier. Tous les produits « Pins » issus des ateliers de l'entreprise peuvent ainsi porter la marque PEFC. Tous les coffrets en peuplier massif pourront également être marqués de la même empreinte, une empreinte responsable.

	MESURE	INDICATEUR	2014	2015	OBJECTIF 2016	
IE 1	Protection de l'environnement	Part d'approvisionnement en bois PEFC sur la principale essence utilisée : le Pin maritime	71%	84%	Maintenir au minimum 70%	
IE 2		Prévention de la pollution	Part de produits hydrosolubles utilisés pour la finition des produits (vs produits solvantés)	37%	68%	100%
IE 3			Ratio poids $\frac{\text{déchets recyclés}}{\text{total déchets}}$	97%	95%	Maintenir au minimum 95%

« Lors de l'audit réalisé par le FCBA, l'ensemble du process a fait l'objet de contrôles, de l'achat des matières premières bois jusqu'à la vente des produits finis », précise Aurélien Labouré, Coordinateur de production.

IE 2 / Du solvanté aux produits hydrosolubles

Le choix d'un passage à des solutions hydrosolubles pour la finition et l'impression des produits a nécessité des investissements, de la formation et de l'adaptation pour obtenir un résultat à la hauteur des attentes des clients offrant une plus-value environnementale réelle. Au-delà de l'impact sur l'environnement, cette solution améliore également la qualité de l'air respiré par les opérateurs et préserve donc leur santé. A fin 2015, l'entreprise Adam s'affranchit intégralement des produits solvantés.

IE 1 / Utilisation durable des ressources

La certification PEFC garantit que l'entreprise fabrique à partir de bois issus de forêts gérées durablement (forêts cultivées sur des sols non pollués, respectant le rythme des coupes, des plantations, la biodiversité, les normes de travail du personnel forestier...). L'enjeu est de préserver la forêt et la biodiversité tout en respectant ceux qui la possèdent et y travaillent. Adam bénéficie, depuis 2009, de la certification PEFC pour les produits réalisés en pin. Cette certification fait l'objet d'un audit annuel réalisé par le FCBA.

En 2012, la certification est renouvelée pour le pin et la mention PEFC est étendue au peuplier.

En 2014, à l'issue de l'audit annuel, Adam voit sa certification renouvelée pour le pin et le peuplier jusqu'en 2019.

Récapitulatif des indicateurs / équivalence GRI et ISO 26000

INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
IE 1	PEFC	301-1	6.5.4
IE 2	Mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services	306-1	6.5.3
IE 3	Prévention pollution	306-2	6.5.3
	Réduction de la consommation énergétique	302-4	6.5.4
	Valeur économique directe créée et distribuée	201-1	6.8.1 / 6.8.2
	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructure et d'appui aux services	203-2	6.8.1 / 6.8.2

ENVIRONNEMENT

Éco-conception de la nouvelle usine

En 2015, Adam développe 27 indicateurs de suivi et de pilotage de sa responsabilité sociétale (dont 6 nouveaux par rapport à 2014) visant à se connecter avec les plans d'action engagés dans l'entreprise et à renforcer l'étalonnage de sa mesure sur les 2 référentiels internationaux de la responsabilité sociétale des organisations : le Global Reporting Initiatives (GRI) et l'ISO 26000. Ainsi avec ses indicateurs, Adam recouvre ;

- 80% de correspondance avec le GRI
- L'ensemble des **questions centrales*** de la norme ISO 26000 sont traitées (hormis les questions relatives aux consommateurs avec lesquels Adam n'est pas en lien direct)

* Gouvernance de l'organisation / Droits de l'Homme / Relations et conditions de travail / Environnement / Bonnes pratiques des affaires / Questions relatives aux consommateurs / Engagement sociétal

INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
	Performance économique		
IEc 1	Notation	201-1	6.8.7
IEc 2	Innovation		6.6.7
IEc 3	Présence sur le marché		
IEc 4	Qualité		7.7.5
IEc 5	Aides publiques	201-4	

ÉCONOMIQUE

		INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
SOCIÉTAL			Promotion de la RSE dans la sphère d'influence		6.6
		IS 1	Mécénat	301-3	6.5.4
		IS 2	Circuits courts	204-1	6.8.7
		IS 3	Matières premières	301-1	6.5.4
		IS 4	Participation vie sociétale	203-2	6.8.9

		INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
GOUVERNANCE			Éléments généraux d'info stratégie et analyse	102-43	7.2 / 6.2 7.4.2 / 6.8
		IG 1	Articulation avec les parties prenantes	201-40	7.3.3 / 5.3 / 4.5
		IG 2		102-44	7.4.3 / 7.5.5
		IG 3	Collégialité	102-18	6.2.3
		IG 4	Redistribution du profit	201-1	6.8.7

		INDICATEURS ADAM	THÉMATIQUE	REF. GRI	REF. ISO26000
RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL			Composition des instances de gouvernance	401-5	6.4.3
		IT 1	Égalité et diversité		6.3.10
		IT 2	Développement compétences	201-1	6.8.7
		IT 3	Climat social	102-43	6.4.7
			Motivation	102-43	6.4.7
			Communication interne / dialogue social	102-43	6.4.7
			Fidélisation	102-43	6.4.7
		IT 4	AT / MP	403-2	6.8.8 et 6.4.6
		IT 5	évaluation des risques	102-15	6.4.6



ADAM

naturellement, depuis 1880

ZA de Gémeillan, Route de Lacanau
33480 SAINTE HÉLÈNE

Tél. : +33 (0) 5 56 05 57 50

Fax : +33 (0) 5 56 05 28 04

adampack.com